

mieux et nous avons certainement réuni sous une forme commode une somme considérable de renseignements. Je termine en mentionnant que les membres de plusieurs autres comités inactifs, s'ils voulaient les ranimer, pourraient rendre de grands et importants services au Canada.

Je propose l'adoption du rapport.

L'honorable M. DANIEL: Cette motion s'applique-t-elle également à la preuve recueillie?

L'honorable M. McLENNAN: Oui.

L'honorable J.-J. DONNELLY: Honorables sénateurs, je n'ai pas eu le privilège d'assister aux séances du comité et je n'ai vu son rapport que cet après-midi. J'en approuve cordialement la plus grande partie, mais je tiens à mentionner que je n'approuve pas une certaine impression que peut créer un bref passage de ce rapport. Je veux parler du chapitre intitulé: "Bœuf, bacon et orge de l'Ouest" et qui se lit ainsi:

Les témoignages des fonctionnaires du ministère de l'agriculture (l'honorable M. Weir, ministre, M. G. B. Rothwell, commissaire de l'industrie animale et M. L. H. Newman, céréaliiste du Dominion) et de nos collègues, les sénateurs Burns et Riley, indiquent les difficultés de l'établissement de ce qui est en réalité un nouveau commerce.

D'abord, je n'approuve pas qu'on ait employé dans le titre du chapitre l'expression "Bœuf de l'Ouest". Le comité demande l'impression de son rapport et l'on pourrait déduire de cette expression que l'Ouest a le monopole de la production du bœuf et de l'élevage. Je viens d'une région de l'ouest d'Ontario qui se spécialise dans la production du bœuf et de l'élevage et, avec tout le respect que j'ai pour les éleveurs de l'Ouest, on ne produit nulle part ailleurs au Canada de plus beaux animaux que dans la région de l'ouest d'Ontario comprenant les comtés de Middlesex, Wellington, Perth, Huron et Bruce. En outre, j'ajouterais qu'aucune autre région du Canada, de même étendue, ne produit une aussi grande quantité d'animaux de boucherie de haute qualité. Je tiens à mettre ce fait en lumière, dans l'intérêt de cette partie du pays. Je ne fais pas le commerce du bétail, mais depuis quarante ans je suis mêlé à la vie quotidienne de gens qui y ont de grands intérêts. Il y a quarante-deux ans, c'est-à-dire en 1890, j'étais sur le marché de Liverpool avec quatre cargaisons de bétail pour le compte de mon frère, qui en faisait l'exportation. J'ai donc quelque connaissance du sujet.

La partie du rapport que je viens de lire dit que la preuve "indique les difficultés de l'établissement de ce qui est en réalité un

nouveau commerce". On aurait mieux fait de dire "les difficultés de faire revivre ou de rétablir sur des bases solides un commerce qui a eu beaucoup d'importance au Canada pendant des années". J'ai ici un état qui donne pour chaque année depuis 1890 le nombre d'animaux que le Canada a exportés en Angleterre. Je ne fatiguerai pas les honorables membres de cette Chambre par la lecture de tous ces chiffres; je me bornerai à en citer quelques-uns pour indiquer comment ce commerce a prospéré pendant quelque temps. En 1890, nous avons exporté en Angleterre 66,000 animaux vivants. J'omets les unités. En 1900, 115,000, et en 1910, 140,000.

Le commerce du bétail est sujet à des fluctuations. Comme tous les autres commerces, il essaie d'obtenir les meilleurs profits possibles. En 1915, nous n'avons pas expédié de bétail en Angleterre. Ce n'est pas que nous n'en avions pas à vendre, ou qu'il n'y avait pas de débouché en Angleterre, mais les prix étaient tellement élevés ici que nos gens faisaient plus de profits sur le marché domestique. La même chose se répéta en 1917, 1918 et 1919. Pendant ces années le commerce était excellent, surtout dans l'ouest de l'Ontario. Nos camps miniers et forestiers absorbaient des quantités considérables de viande. A cette époque, le tarif américain sur le bœuf et les produits du bœuf n'était pas assez élevé pour nous fermer les marchés des Etats-Unis. Il régnait alors dans ce pays une véritable rareté de bœuf et nous pouvions expédier nos animaux dans les états de la Nouvelle-Angleterre; le prix monta tellement ici qu'il n'était plus profitable de les exporter en Angleterre.

L'honorable M. FORKE: De quelle année parlez-vous?

L'honorable M. DONNELLY: De 1917, 1918 et 1919. Il y eut ensuite une reprise de ce commerce d'exportation. En 1922, nous exportâmes 418 bœufs de boucherie en Angleterre; en 1924, 59,000; en 1925, 86,000; en 1926, 117,000; en 1927, 61,000; en 1928, 1,000 et en 1930 nous n'avons pas fait d'exportations. Les chiffres que je viens de citer s'appliquent aux douze mois précédant le 31 mars de chaque année. Auparavant, ils se rapportaient à l'année civile.

Pendant les douze mois qui ont précédé le 31 mars 1931, nous avons expédié 6,224 animaux en Angleterre, de sorte qu'il y a eu une certaine reprise du commerce. La dernière partie de 1931 a été meilleure encore, je pense que pendant l'année civile de 1931, nous avons dû expédier environ 13,000 animaux.

J'ai essayé d'expliquer les causes de ces fluctuations considérables. C'est une ques-